

COMPTE-RENDU PROVISOIRE DU COMITE DIRECTEUR DU 12 DECEMBRE 2015

Adopté par le Comité Directeur du 20 février 2016

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (10) : Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTE, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membres excusés (7) : Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Chantal BURBAUD (pouvoir à Sylvine BROUTE), Sandrine TAISSON (pouvoir à Mathieu LEMERCIER), Daniel POEDRAS (pouvoir à partir de 17h40 à Joël POULAIN), Laurent LAINE, Ludovic MAILLARD (pouvoir à Hélène EDIAR), Etienne MOREY (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN),

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invité : Bernard DAHY (adjoint au DTN)

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Valérie BERGER-CAPBERN et Joël POULAIN

Début de la séance à 9h35, quorum atteint de 16 votants/17.

Mot de bienvenue et introduction du Président

- Augmentation des licenciés
- Licence sport-santé
- Réunion des commissions. Rappel de fonctionnement : le Président, le secrétaire général et la DTN doivent être tenus informés de la tenue de toute réunion à l'issue de laquelle un CR doit être effectué.

1. Adoptions des CR

Le CR du Comité Directeur des 17/18 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Calendriers

Le CD désire que la formule du CF évolue (raid) au vue du peu de participation des équipes de licenciés sur ces dernières années et demande à la commission de faire des propositions

Dossiers d'organisation : critères de pré-sélection des organisations, attention aux décisions sur les dossiers incomplets. Refuser une candidature unique ou l'accepter sous réserves. Les appels à candidature devraient être diffusés à tous les clubs (pas seulement aux ligues) par le biais de la Lettre OClubs avec 1 lien.

2016

- Au retour de la commission arbitrage, adoption du calendrier 2016
- Approbation des modifications demandées par les organisateurs pour les compétitions suivantes :
 - . Championnats de France Longue Distance et Relais de CO à VTT
Inverser les dates des formats de course : CF Relais le 19 mars et CF LD le 20 mars
 - . Championnat de France des Clubs et Nationale de CO à VTT
Report de dates : les 03 et 04 septembre
 - . Championnat de France des Raids - O'bivwak
Report de dates : dimanche 15 et lundi 16 mai
- Faisant suite à la mise à jour des déclarations de carte et/ou d'un expert en formation, les raids Azur, OMM et La Vallée de la Blanche sont maintenus.
- Annulation de la candidature du Raid O'raid in Ouest des 11 et 12 juin par l'organisateur.
- Faute de réception du dossier de candidature, la Nationale de CO à VTT NW n'est pas validée. Proposer à l'organisateur de l'inscrire en interzone.
- Raid O'tour : un débat s'est engagé sur ce sujet. Une amélioration doit être prévue pour 2016

2017

Faisant suite à la nouvelle réforme du calendrier, 2 nationales se tenant le 19 mars, l'AG FFCO se déroulera le 25 mars

Faisant suite au retour de la commission arbitrage, adoption des courses suivantes :

- les 4 Nationales (*SW sous réserve mise à jour déclaration de carte*)
- les CF LD et Relais
- le CF Sprint, CNE et CF Nuit (*sous réserve mise à jour déclaration de carte*)

En attente du retour d'expertise du terrain

- les Championnats de France de Relais-sprint, MD, des Clubs
- les 3 Jours de Pâques en Alsace : sites non-choisis, directeur de course en retard
- Décision d'attendre la prochaine réunion du 20/02/2016 pour lancer un appel à candidature pour 2017, 2018, 2019

3. Convention d'objectifs 2016

- Le président et le DTN ont été au Ministère pour la convention
- Maintien des postes de CTS, DES (bac +5)
- Excellents résultats sportifs
- Progression du nombre de nos licenciés
- La fédération doit professionnaliser ses encadrants, en premier lieu dans les clubs ensuite les CD et ligués.
- Plan citoyen, service civique : la fédération est inscrite à l'agence du service civique pour rendre possible l'embauche par une structure décentralisée

4. Point financier

Recettes en hausse grâce à la hausse du nombre de licenciés, ainsi que par la vente de produits de la boutique fédérale

- Excellents résultats augmentant le coût des aides et des primes à la performance.
- O'camp fonctionne bien
- Une procédure de licenciement est en cours pour notre femme de ménage au siège.

5. Evènementiel

- IOF Activités anti-dopage, modèle financier : création d'une licence IOF (30€) pour les orienteurs internationaux (seniors pied et VTT participant aux WOC et World Cup) qui va servir au financement de la nouvelle politique anti-dopage et qui engage au respect des règles de l'IOF.

Prise en charge FFCO de la taxe anti-dopage IOF pour la Coupe du Monde de CO à VTT 2016 : 1 200€

Vote : Adopté à l'unanimité, mais non reconductible automatiquement.

- Prise en charge financière par la fédération de la redevance IOF pour l'organisation de la Coupe du Monde de CO à VTT 2016 et 2017 : 4 000€

Vote : 12 pour, 4 abstentions : adopté

- Projet de convention pour l'organisation de la Coupe du Monde de CO à VTT 2016 (FFCO/CD68)

Vote : 15 pour, 1 abstention : adopté

Convention à adresser au CD68 pour signature

- Championnats d'Europe de CO à VTT 2017 (incluant une Coupe du Monde)

- . Validation de la création du comité d'organisation « COSICO 2017 »

- . Représentation fédérale au sein du conseil d'administration : un représentant du CDDFCO, Bernard Mortellier et un représentant de la DTN

Vote : adopté à l'unanimité

- Projet de candidature pour des Championnats du Monde 2020 de CO à VTT à établir avant le 31.12.2016

6. Point sur la formation

- CQP : Inscription de la FFCO comme organisme de formation (N° d'organisme conservé si la FFCO assure une formation/an d'animateur ou de cartographe) : nos formateurs peuvent être accueillis dans un CREPS.

- Le CQP animateur a été validé par le CNCPE.

- Les VAE sont en cours (CO à ski et CO à VTT) surtout sur le CCN pour les experts

- Retour sur le séminaire des experts de novembre :

- . retards dans les organisations par rapport au règlement : envisager une échelle graduée de sanctions envers les organisateurs (entre experts et FFCO). Partir d'un bonus aux bons organisateurs à ponctionner en fonction des défauts et retards constatés ou prévoir une réduction sur la taxe CN après l'organisation.

Eviter de retenir des dossiers de candidature d'organisateur qui n'ont pas rempli correctement leurs obligations précédemment.

- . les experts souhaitent un soutien plus actif des élus de la fédération. Il faut protéger nos experts, tout en respectant les organisateurs. Une formation des organisateurs est programmable.
- . prise en charge du logiciel OCAD complet pour contrôler les normes pendant la durée des missions : à évaluer

7. Plan citoyen sport

- Promouvoir par le sport, les valeurs citoyennes de la République
- Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser
- Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport
- Outiller les acteurs du sport fédéral
- Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier dans le sport
- Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population
- Les actions fédérales du plan « citoyens du sport »
- Service civique

Vote : adopté à l'unanimité

8. Plan de féminisation

Actions de communication pour la diffusion des plans début 2016

La FFCO travaille au déploiement des actions associées.

Vote : adopté à l'unanimité

9. Statut des SHN (incidence sur le règlement du HN)

Evolution des listes ministérielles.

Equipementier : baisse des dotations

Mise à jour : adopté à l'unanimité.

10. Statuts FFCO

Revoir le nombre de mandats qu'un représentant porte à l'AG FFCO (*on approche de 9000 licenciés et les règles sont les mêmes que lorsque nous étions 5000, des ligues fusionnent*) : proposer à l'AG de conserver 1 voix pour 50 licenciés et passer à 8 voix par représentant (au lieu de 5) : adopté à l'unanimité.

Proposition faite lors de l'AG 2016, pour l'AGE 2017 : adopté à l'unanimité.

11. Commissions jeunes

- Ecoles de CO : 56 labellisées, 20 homologuées, et les autres déclarées.
- UGSEL : avenant permettant d'avoir la première licence gratuite (part fédérale) pour les nouveaux licenciés signé
- Retour passage de balises (*et discussion passage en club possible pour verte et bleu*) : si disputés par 3 clubs au minimum.
- World orienteering day : mercredi 11 mai 2016. Le scO'bivwak y sera inclus

12. Paris 2024

- Position de la FFCO sur la demande du CNOSF de participer financièrement à la candidature pour les JO 2024 (faite à toutes les fédérations, olympiques ou non)

Proposition de faire une avance au CNOSF et de proposer une opération de promotion soit sur le CFC qui est notre plus gros championnat de France, soit sur le O'France (avec supports de communication CNOSF et le bandeau Paris 2024 sur notre site) : 2000€ seraient attribués au 1^{er} trimestre 2016, extraits par 1€ récupéré de la redevance fédérale sur une course importante. Principe adopté à l'unanimité.

- Position de la FFCO sur la proposition de l'IOF 2024 *Olympics Biddings cities* : envoyer un participant au comité de candidature de Paris 2024 (déplacements 2000 € sur 18 mois). Bernard Dahy est proposé : adopté à l'unanimité.

Départ à 17h de Bernard MORTELLIER et Vincent FREY : 13 voix/17

13. CO'Mag

Synthèse du sondage de satisfaction effectué il y a quelques semaines : 559 intégralement complétés.

14 % licenciés de répondants ; 88 % le lisent intégralement, de préférence sur papier (76%), 48 % ont zappé la version numérique.

Bonne information sur la CO par les articles, mais 41 % ne les trouvent pas assez proches de leur préoccupations personnelles.

Pas assez orienté vers des articles de découverte.

Souhaits d'analyses de courses par coureurs.

Un article de synthèse et un plan d'action pour CO'mag.

Départ à 17h30 de Mathieu LEMERCIER et Marie-Violaine PALCAU : 11 voix/17

14. Divers

- Site d'hébergements adaptés à la pratique de la CO et autres activités d'orientation : un forum de conseil d'hébergements collectifs pour orienteurs serait intéressant.

- Taxe sur les courses au CN à faible participation (*favoriser les organisations à moins de 500 participants par rapport à une organisation à 2000, les frais fixes, en particulier le médical sont les mêmes*) : difficile sur la CO à ski. Pour la CCO à VTT, coût du médical élevé, mais le coût de la cartographie est moins élevé que pour le pédestre.

- Calendrier des réunions 2016

Date	Réunion
20/02/2016	CD
01/03/2016	Séance de travail SG+DTN+Président
18/03/2016	BD
18/03/2016	CD
19/03/2016	AG
05/04/2016	Séance de travail SG+DTN+Président
27/04/2015	BD
10/05/2016	Séance de travail SG+DTN+Président
10/06/2016	BD
11/06/2016	CD
21/06/2015	Séance de travail SG+DTN+Président
05/07/2016	BD
19/07/2015	Séance de travail SG+DTN+Président

Date	Réunion
16/08/2016	BD
30/08/2016	Séance de travail SG+DTN+Président
13/09/2016	BD
07/10/2016	BD
08/10/2016	CD
09/10/2016	CD
18/10/2016	Séance de travail SG+DTN+Président
02/11/2016	Séance de travail SG+DTN+Président
18/11/2016	BD
19/11/2016	Conférence Présidents de ligues
09/12/2016	BD
10/12/2016	CD

Fin de séance à 18h.

Le Président
Michel EDIAR

Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER